

AIDE CIBLÉE... HELP

Par Profil supprimé Postée le 01/12/2010 21:02

Bonjour,

J'ai une amie majeure qui est plus que dépendante aux médicaments depuis une dizaine d'années. Récemment, suite à une prise de médicaments elle a absolument tout cassé dans son appartement. Elle dit ne se souvenir de rien du tout...Le problème c'est qu'elle refuse d'accepter qu'elle a un réel problème. Sa maman essaie de l'aider mais chaque fois c'est mensonges, vols de cartes vitales, vol de chèque et j'en passe. Elle a déjà été prise en "charge" par des établissements (un mois) mais sans succès, elle fini toujours pas rechuter. A notre avis le problème est qu'elle n'est pas suffisamment aidée dans la mesure où il n'y a eu aucune "réhabilitation sociale avec le sevrage médicamenteux". Devenant trop dangereuse pour elle-même (voir pour les autres car lors de son "pétage de plomb" elle avait tout cassé et elle avait tout allumé: les lumières, les robinets, ...et les plaques de la cuisinières aussi : heureusement le gaz est interdit en HLM....)et refusant de se faire soigner vraiment, a-t-on la possibilité de la faire soigner (à la demande d'un tiers : sa maman) mais dans un centre où ils prennent aussi en charge les réhabilitations sociales? (j'entends par là, une structure où elle pourrait retrouver goût à la vie et qui l'aiderait à se sentir capable de dire bonjour à une personne sans avoir peur...)J'espère être assez claire dans ma demande mais nous avons vraiment besoin d'un coup de main. Nous ne savons pas quelle procédure engagée ni les établissements susceptibles de l'accueillir (et plus d'un mois!)
Merci par avance de votre aide

Mise en ligne le 02/12/2010

Bonjour,

La situation que vous vivez est difficile, et nous comprenons que vous, ainsi que sa mère, cherchiez de l'aide, des solutions. Votre amie, au vu des éléments que nous avons, ne semble pas réellement en demande de l'aide que son entourage essaie de lui apporter. Elle a déjà accepté des hospitalisations mais a rapidement rechuté, et elle présente aujourd'hui des comportements qui la mettent elle, et les gens de son entourage, en danger.

En cas de crise, d'urgence, lorsque la personne devient menaçante pour elle-même ou pour les autres, il est possible de demander une "hospitalisation à la demande d'un tiers" (HDT), en l'occurrence ici, à la demande de sa mère comme vous le suggérez. Cette hospitalisation a donc lieu sans le consentement de la personne, dans un service de psychiatrie. C'est un peu une "mise à l'abri" le temps que les choses se posent, et que des spécialistes puissent faire un bilan de ce qui se passe. Ce n'est pas un soin en ce qui concerne la problématique de dépendance aux médicaments, c'est un recours face à l'urgence et la dangerosité potentielle d'une personne.

En ce qui concerne la consommation de médicaments, aucun lieu ne pourra lui venir en aide si elle n'est pas d'accord pour se faire aider. Le soin "de force" n'existe pas en France en matière de dépendance, car cela n'est pas efficace et que bien souvent, dès la sortie ou peu de temps après, la personne rechute. Vous cherchez des adresses de centres qui pourraient lui "redonner goût à la vie" et lui permettre de dire bonjour à quelqu'un sans avoir peur. Nous comprenons en effet que le mieux-être de votre amie passera très certainement par l'aide dans un centre spécialisé, avec des professionnels. Toutefois, on ne peut pas obliger quelqu'un à reprendre goût à la vie, et on ne peut pas non plus soulager sa crainte de dire bonjour à quelqu'un sans sa collaboration dans le travail. Il est important, pour se défaire d'une dépendance, d'être volontaire dans la démarche, prêt à travailler à ce qui fait qu'on en est arrivé là, à ce qui nous lie aux produits, et pourquoi. Ce travail prend du temps et accepter de le faire demande réflexion, maturation.

Dans cette attente, l'entourage peut être considérablement affecté par la situation, et c'est pourquoi il est parfois nécessaire d'avoir, pour les proches aussi, recours à une aide, du soutien. Être accompagné, guidé, parler de ce qui se passe, ce qui est difficile ; tout cela peut aider à supporter la situation, et soutenir son proche dans la limite des possibilités de chacun.

Afin de pouvoir parler en direct de ce qui vous préoccupe, et chercher éventuellement un lieu d'aide pour chacun, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe tous les jours de 8h à 2h du matin). La mère de votre amie peut également nous appeler, n'hésitez pas à le lui proposer.

Bien cordialement.
